Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande

Band: 35 (1909)

Heft: 14

Vereinsnachrichten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 20.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

des Géomètres Agréés a rédigé le présent rapport pour être soumis à l'appréciation des autorités, des commissions chargées de l'introduction du Code civil, et des personnes compétentes.

Une étude sérieuse de l'état de notre cadastre s'impose et la mise en vigueur du Code civil accompagnée de l'introduction du registre foncier, paraît être un élément propice à faire opérer une rénovation complète ou en tous cas une revision des documents existants.

Cette revision est nécessaire si le cadastre genevois veut continuer à sauvegarder la propriété, éviter les procès, rester au niveau de celui des autres cantons et bénéficier des subsides de la Confédération Suisse.

Avril 1909.

Société suisse des ingénieurs et architectes.

Circulaires du Comité central aux sections.

Honorés collègues,

Il a été décidé par l'assemblée des délégués du 6 juin 1909, à propos du projet du Comité central concernant les principes à suivre dans les soumissions de travaux, de renvoyer ce projet aux sections et de leur accorder un délai jusqu'à la fin de cette année pour l'étudier et le discuter. La commission spéciale nommée à cet effet et augmentée reprendra ensuite l'étude de la question. Selon les résultats de ce travail les pourparlers seront repris avec l'Association des entrepreneurs et un nouveau projet sera présenté à l'assemblée des délégués en 1910.

Nous vous remettons le projet de mai 1909 en un nombre d'exemplaires suffisant pour qu'il puisse être communiqué à chaque membre de votre section; nous vous prions de distribuer ces exemplaires et de nous faire parvenir votre rapport et vos propositions jusqu'à la fin de cette année.

Avec considération distinguée,

Le président, Le Secrétaire,
G. NAVILLE. H. PETER.

Zurich, 7 juillet 1909.

La direction de l'Exposition internationale de la navigation aérienne, à Francfort s./Main, qui est ouverte du 10 juillet au 14 octobre 1909, a invité la Société suisse des ingénieurs et architectes à venir visiter la dite exposition. Il y a chaque jour des départs de ballons captifs et libres, des voyages en ballons libres et en ballons à moteurs de différents systèmes et des expériences d'aviation. Une commission spéciale de logement se tient à la disposition des participants. Les membres de la Société qui ont l'intention de visiter cette exposition pourront obtenir des renseignements plus détaillés au Secrétariat.

Avec considération distinguée,

Au nom du Comité central,

Le secrétaire,

H. PETER.

Zurich, 12 juillet 1909.

Concours d'architecture pour l'étude de bâtiments destinés aux Services hospitaliers de la Maternité et de la Pédiatrie (clinique infantile).

Le jury a rendu son verdict comme suit :

- 1º Projet Nº 21, devise « 2 rez-de-chaussée », auteurs M. G. Epitaux, à Lausanne, 1er prix, Fr. 4000.
- 2º Projet Nº 25, devise «Junon», auteurs MM. Monod et Laverrière, Taillens et Dubois, à Lausanne, 2º prix, Fr. 3800.
- 3º Projet Nº 24, devise «Poulet brisant l'œuf», auteur M Polak, à Montreux, 3º prix, Fr. 900.
- 4º Projet Nº 22, devise «Cigogne» (vignette), auteurs MM. Grenier et de Goumæns, à Lausanne, 4º prix, Fr. 700.
- 5º Projet Nº 2, devise « Science et charité », auteur M. *Thévenaz*, à Lausanne, 5º prix, Fr. 600.

L'exposition des plans est ouverte au public, dans le bâtiment de l'ancienne académie, Cité-devant, dès jeudi 15 au jeudi 29 juillet, de 10 heures du matin à 6 heures du soir.

> Le président du jury, Paul ETIER.

Tunnel du Lötschberg.

Longueur: 14527 m.

Etat des travaux au 30 juin 1909.

								Côté Nord Côté Sud des 2 Kandersteg Goppenstein côtés.				
Longueur	le 31 mai	1909	*****					m.	2194	3740	5934	
))	le 30 juin	1909))	2496	3906	6402	
))	exécutée	en juin	190	9))	302	166	468	
Journées	d'ouvriers	hors d	u tu	nn	el				13914	15010	28924	
.,	»	dans l	e tu	nn	el				24721	40861	65582	
»	»	ensem	ble						38635	55871	94506	
Moyenne journalière d'ouvriers hors du tunnel								464	518	982		
))	n			da	ns	le	tu	nnel	852	1362	2214	
**	, ")))		en	se	mb	ole	. 1.	1316	1880	3196	
Températ	ture du roc	cher à l	ava	anc	en	nei	nt.	۰C.	14,5	27,8)	
Volume d	l'eau sorta	nt du t	unn	el.	, y		1.	sec.	171	48	13 H	

Observations.

Côté nord. — La galerie de base a traversé le calcaire foncé appartenant au Malm supérieur. La direction des couches est N 30° E, l'inclinaison 12-15° vers le nord. On a rencontré une source au PK 2,359 avec un débit de 1,5 l. s.

On a percé à la perforation mécanique 302 m., en moyenne 10,41 m. par jour de travail. 4 perforatrices à percussion Meyer étaient en marche. Dans le tunnel les travaux ont été suspendus pour l'installation de la ventilation définitive le 20 juin pendant 24 heures.

Côté sud. — La galerie de base a traversé les schistes cristallins avec de forts filons de quartz porphyrique. La direction des couches est N 40° E, l'inclinaison 55° vers sud. Au PK 3,767 on a rencontré une petite source.

On a percé à la perforation mécanique 166 m., en moyenne 5,52 m. par jour de travail avec une moyenne de 5,5 perforatrices à percussion Ingersoll en fonction.

Lausanne. - Imprimerie H. Brunner, Toso & Gie, Louve, 8.